



Confrontation suite à depot de plainte

Par **Regis13**, le **17/03/2010** à **21:25**

Bonjour,

L'été dernier j'ai subit une agression de la part d'une femme que je connais. Pour faire simple, disons que j'ai un différend avec cette personne et que celui-ci doit être jugé ces prochains mois.

Cette agression à laquelle je n'ai pas répondu, me contentant d'éviter les coups a fait l'objet d'une plainte de sa part pour coups et blessures et aussi de la mienne pour agression, insultes et menaces

Ce qu'elle ne sait pas, c'est que j'ai enregistré toute la "bagarre" sur un dictaphone. Ce n'est pas de la préméditation mais comme cette personne m'insulte à chaque fois que l'on se rencontre en espérant provoquer une réaction de ma part, j'ai décidé d'enregistrer toutes ces insultes et les porter un jour à la police.

Dans cet enregistrement, on entend parfaitement les injures, les attaques et les menaces.

A la suite de cette plainte, j'ai été convoqué au commissariat.

J'ai donné ma version mais on me dit que cette personne a des témoins (ce qui est faux, il n'y avait personne).

Quand à l'enregistrement sonore, la personne chargée de l'enquête refuse de l'écouter.

Je suis convoqué à nouveau la semaine prochaine pour une confrontation.

Comment sortir de ce piège ?

Ne puis-je obliger la police à écouter cet enregistrement ?

Merci de votre aide.

.

Par **Regis13**, le **27/03/2010** à **17:33**

Bjr,

Suite à la confrontation chacun est resté sur sa déclaration.

L'officier de police ayant demandé si l'un de nous avait quelque chose à ajouter, mon accusatrice a marqué son étonnement de ne pas voir figurer dans le dossier le témoignage

d'une personne (une voisine qui se trouve être sa tante) ayant vu la scène.

L'officier de police lui a demandé des précisions sur ce qu'aurait vu cette personne et mon accusatrice a dit que ce témoin l'avait vue à terre subissant des coups que je lui portais et que ceci était dans son témoignage écrit.

A mon tour l'OPJ m'ayant demandé ce que j'avais à dire à cela.

J'ai répondu que j'étais étonné que ce témoin ne crie pas, ou n'appelle pas la police en voyant une personne se faire massacrer sous ses yeux.

L'OPJ a convenu que c'était en effet étrange il a alors demandé à mon accusatrice de s'expliquer à ce sujet.

Celle-ci en bafouillant a convenu que le témoin (sa tante) n'avait rien vu de ce qu'elle prétendait mais que l'ayant vu dans le chemin regagner sa maison elle a conclu que c'était elle qui se faisait «agresser».

L'OPJ a dit qu'il avait volontairement écarté ce témoignage mais qu'à présent il allait convoquer cette personne pour qu'elle s'explique sur ce faux témoignage.

Voilà, je pense que les choses s'arrangent pour moi.

Néanmoins si cela devait aller jusque devant le Tribunal j'espère que le juge voudra entendre l'enregistrement (audio et pas vidéo malheureusement) que j'ai de toute la scène.

Si ça peut être utile à une autre personne victime de fausses accusation qu'au moins ce message serve à ça.

Merci de votre attention

Par **soleil6666**, le **14/06/2010 à 18:27**

Bonjour,

Il m'est arrivé presque la même chose, plainte mensongère et faux témoin, je ne souhaite pas me présenter à la confrontation, qu'est ce que je risque? je suis obligée de me présenter ? merci pour ta réponse.

Par **Regis13**, le **15/06/2010 à 00:44**

Bonjour,

Si le témoin est un parent ou a des liens avec ton accusateur/accusatrice) alors je pense que la police aura tendance à l'écarter.

Je ne sais pas quels sont les risques si tu ne te rends pas à la confrontation.

Personnellement je pense que ce n'est pas une bonne idée de ne pas t'y rendre.

En tous cas, si tu y vas, tâche d'être attentif à tout ce qui est dit, relève les incohérences, les erreurs...

A l'issue de celle-ci l'OPJ envoie ses conclusions au magistrat qui décide de la suite.

Bonne chance.

Par **dani 6274**, le **04/06/2013 à 10:48**

mon fils et sa camarade d'école ils sont 12ans ont étaient agressés dans le bus scolaire mon fils des menaces de mort du genre je vais te planter comme j'ai voulu planter mon père sachant que la police est intervenu il y a quelques mois chez ses parents car elle menacée son père avec un couteau la camarade de mon fils elle a était blessée par cette fille qui a que 13 ans nous avons tout les deux porter plainte pour menaces réitérer pour mon fils et coups et blessures pour la fille nous passons déjà en confrontation :

Par **GUIAREPIER**, le **03/07/2013 à 13:21**

bonjour mon fils age de 10 ans a reçu des menace de mort et lui reclame de l'argent sur papier pendant la classe dans l'école son agresseur est dans sa classe et a le meme age .j'ai deposer une plainte a la gendarmerie .que risque les parents est ce que mon fils va etre tranquille a present.

Par **didi8965**, le **01/04/2014 à 14:04**

Bonjour, suite à des dépôts de plaintes répétées de ma part pour harcèlement, menace de mort, agression, dégradation de véhicule contre la même personne qui me faisait surveiller depuis le mois de septembre je vais être convoquer en confrontation au mois d'avril et je ne sais pas comment faire car cette personne trouve des témoins sans arrêt comment pourrai-je faire ?

Par **maryem**, le **10/09/2015 à 09:17**

bonjour, j'ai reçu un coup de fil de la brigadiere suite a un dépôt de plainte pour harcèlement concernant un voisin. Elle me demande une confrontation .. Suis-je obligé d'y aller???

Par **Kechard**, le **03/12/2015 à 17:34**

Bonjour une fille à porter plainte contre moi j'étais chez le vétérinaire elle s'est permis de caresser mon chien il a simplement pincer ceux-ci sont des accusations mensongères de plus elle est affirmé que mon chien est typée rottweiler alors que ce n'est pas un chien de catégorie à la suite j'ai donc été convoqué à une confrontation quels risques que j'encours merci de me répondre au plus vite et merci de votre compréhension

Par **NOP**, le **18/12/2015 à 06:48**

Bonjour ,mon gendre à été agressé sur son lieu de travail par un de ses collègues (coups de poing au visage) il à malheureusement eu un mauvais reflex de sortir un cutter pour impressionner son agresseur. L'affaire tourne mal l'agresseur à retourné la situation contre mon gendre, en disant que il l'avait menacé avec le cutter à la gorges et bien sur il des des témoins qui sont ses amis qui ont confirmés cette version /... bref ! à la confrontation tout se retourne contre lui serte il n'avait pas à sortir un cutter mais ce fut un reflex de défense, la police à essayé de lui faire dire qu'il l'avait bien menacé à la gorge avec un cutter alors que c'est faux !!! c'est une vrais conspiration contre lui mon gendre à été suspendu 3 mois sans salaire et avec 2 enfants dont un handicapé juste pour Novembre décembre et janvier les 3 mois les plus dur de l'année. Mon gendre ne sait pas se défendre et tout lui retombe sur son dos ! il a enregistre la confrontation avec son portable , à t-il le droit ? peut t-il s'en servir au tribunal car ont y va tout droit !!!!!

Par **lebegue**, le **19/01/2016 à 19:28**

Je suis convoque pour une confrontation la personne porte plainte contre moi car je l'aurais poussez mais tout ceci c'est passe chez moi en sachant que son compagnon nous a frappe mais par peur je n'ai pas porter plainte aidez moi dois je me présenter a la confrontation

Par **Sand21**, le **11/12/2016 à 22:12**

Bonjour j'ai été victime d'une agression par ma tata ma mère et une jeune femme en avril 2015 .cest en allant rendre visite à ma grand mère et après avoir sonné à sa porte à de multiples reprises et âpre avoir discuté avec la voisine bref bien 1h30 après que je décidais de rentrer à mon domicile car je ne pensais plus voir ma grand mère qu"En passant par derrière la maison je vis la voiture de ma mere s"avancer jusqu' à la rote de la cave ma grand mère qui avait du mal à respirer et que ma mère et un homme chargère ma grand mère comme si elle était une barrique de viande dans la voiture. A la vue de l'état de ma grand-mère je compris qu'elle venait de faire une crise d'angoisse ce qui avait provoqué cette incapacité respiratoire. Mais alors que j'allais pour la rassurer et l'embrasser tante mère et l'autre conasse me sauterie dessus provoquant traumatisme crânien et traumatisme de l'épaule. Le voisin qui ma mené à l'hôpital et qui a tout vue refuse de témoigner. Comment l'obliger à prendre des responsabilités en tant que témoin? Merci